



SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 4.076.073,05 €  
SIEGE SOCIAL : 44 QUAI CHARLES DE GAULLE – 69006 LYON  
352 497 465 RCS LYON

**RAPPORT SPECIAL**  
SUR LES OPERATIONS LIEES A L'EMISSION ET/OU A L'EXERCICE  
D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU D'ACHAT D'ACTIONS  
AU COURS DE L'EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2008 AU 30 SEPTEMBRE 2009

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de commerce, le présent rapport a pour objet de vous informer sur les opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L.225-177 à L.225-186 du Code de commerce relatives aux options de souscriptions et/ou d'achat d'actions sur la période de l'exercice du 1<sup>er</sup> octobre 2008 au 30 septembre 2009.

**1 – Émission d'options de souscription et/ou d'achat d'actions sur la période**

Nous vous rappelons que lors de sa séance du 10 novembre 2006, le Conseil d'Administration avait décidé la mise en place, désigné les bénéficiaires et fixé les termes et conditions d'un plan d'attribution d'options de souscription d'actions nouvelles.

Les bénéficiaires de ce plan sont les personnes physiques ci-après désignées, en leur qualité de salariés de la Société et mandataires sociaux de la Société :

M. Marc LE DOZE, Directeur Financier, à hauteur de 50.000 options lui permettant de souscrire à l'émission de 50.000 actions nouvelles ;

M. Patrick COLOMBIE, Directeur des Opérations et de la Qualité, à hauteur de 40.000 options lui permettant de souscrire à l'émission de 40.000 actions nouvelles; en suite du départ de celui-ci ces 40.000 options ont été annulées ;

M. Serge BONNEFOI, Directeur des Ressources Humaines, à hauteur de 25.000 options lui permettant de souscrire à l'émission de 25.000 actions nouvelles ;

M. Jean-Claude LAVOREL en sa qualité de Président Directeur Général à hauteur de 400.000 options lui permettant de souscrire à l'émission de 400.000 actions nouvelles ;

M. Stanislas LAVOREL en sa qualité de Directeur Général Délégué à hauteur de 300.000 options lui permettant de souscrire à l'émission de 300.000 actions nouvelles.

Le prix de ces options a été fixé à 95 % de la moyenne des premiers cours cotés lors des 20 séances de bourse précédant le 10 novembre 2006 soit 9,681€ par option.

Ces options peuvent être exercées au plus tôt en novembre 2008, 2009, 2010 et 2011, à raison de 25% du total d'options émises à chaque échéance, et au plus tard en novembre 2016.

Les options non encore exercées deviennent caduques en cas de départ de l'entreprise du bénéficiaire, sauf en cas d'invalidité ou de départ à la retraite.

L'exercice des options accordées aux salariés est conditionné à l'atteinte d'objectifs opérationnels liés à leur fonction dans l'entreprise.

Les actions émises en contrepartie de la levée des options devront impérativement être inscrites en nominatif pendant une durée d'au moins 2 ans, période durant laquelle elles seront incessibles.

Ce plan a été modifié lors du conseil d'administration du 30 mars 2009. En effet, ce plan prévoyait notamment en son article 6.7 que *"les actions émises en contrepartie de la levée des options devront être inscrites au nominatif pendant une durée d'au moins deux ans à compter de la levée de l'option, durée pendant laquelle elles seront incessibles"*.

Le conseil d'administration a remplacé cette disposition par : *"Les actions émises en contrepartie de la levée des options devront être souscrites au nominatif, et seront incessibles jusqu'à l'expiration d'un délai de 4 ans à compter de la date d'attribution des options, soit jusqu'au 20 novembre 2010"*.

Par ailleurs, le Conseil a constaté la caducité du plan décidé par le conseil d'administration lors de sa séance du 4 octobre 2007 et mis en place un nouveau plan de stock options lors de sa séance du 30 mars 2009.

Ainsi à l'occasion de sa séance du 30 mars 2009, le Conseil a décidé de faire bénéficier des termes du plan les personnes physiques ci-après désignées, en leur qualité de salariés de la société LVL Médical Groupe :

M. Lars UHLEN, Directeur Général de nos activités allemandes, à hauteur de 120.000 options lui permettant de souscrire à l'émission de 120.000 actions nouvelles ;

M. Larbi HAMIDI, Directeur des Opérations France, à hauteur de 60.000 options lui permettant de souscrire à l'émission de 60.000 actions nouvelles ;

Mlle Delphine VALE, Responsable Marketing, à hauteur de 28.000 options lui permettant de souscrire à l'émission de 28.000 actions nouvelles ;

M. Jean-Claude LAVOREL en sa qualité de Président Directeur Général à hauteur de 170.000 options lui permettant de souscrire à l'émission de 170.000 actions nouvelles ;

M. Stanislas LAVOREL en sa qualité de Directeur Général Délégué à hauteur de 100.000 options lui permettant de souscrire à l'émission de 100.000 actions nouvelles.

Le Conseil a décidé que chaque option donnera droit à une action de la société au prix de 9,59 € par action. Ce prix correspond à la moyenne des premiers cours cotés de l'action sur le marché Euronext, lors des vingt séances de bourse précédent le jour du conseil.

Ces options ne peuvent être exercées qu'à l'expiration d'un délai de deux ans, soit au plus tôt le 30 mars 2011, et dans un délai maximal de 5 ans à compter de la date d'attribution, soit au plus tard le 30 mars 2014. Les options qui n'auront pas été exercées à l'expiration de ce délai seront caduques de plein droit.

De même, les options non encore exercées deviennent caduques de plein droit en cas de départ de l'entreprise du bénéficiaire.

Par ailleurs, les options peuvent être levées de manière anticipée par un bénéficiaire en cas de décès, d'invalidité ou de départ en retraite.

L'exercice des options accordées aux salariés et aux mandataires dirigeants sociaux est également conditionné à la réalisation d'objectifs opérationnels liés à leur fonction dans l'entreprise.

Les actions émises en contrepartie de la levée des options devront impérativement être inscrites en nominatif ; elles seront incessibles jusqu'à l'expiration d'un délai de 4 ans à compter de la date d'attribution des options, soit jusqu'au 30 mars 2013.

## 2 – Exercice d'options de souscription et/ou d'achat d'actions sur la période

Aucune option n'a été exercée au cours de la période

## 3 – Récapitulatif des plans d'options de souscription et/ou d'achats d'actions en cours

	<i>Plan n°1</i>	<i>Plan n°2</i>
Date du Conseil d'Administration	10/11/2006	30/03/2009
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	815.000	478.000
- dont mandataires sociaux	700.000	270.000
- dont salariés	115.000	208.000
Point de départ d'exercice des options	10/11/2008	30/03/2011
Date d'expiration des options	10/11/2016	30/03/2014
Modalités d'exercice	25% / an	Total ou partiel en une ou plusieurs fois. Librement par tranche minimum de 2 000 options
Prix de souscription	9,681	9,59

Nombre d'actions souscrites au 31/12/2009	0	0
Options de souscription annulées	40.000*	0
Options de souscription restantes	775.000	478.000

*\*40.000 options ont été annulées suite au départ d'un salarié cadre de la Société.*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

